



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

2e rencontre régulière

le 23 novembre 2022 à 18 h 30

Microsoft TEAMS

«Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève»

(Loi 180, art. 64)

PROJET D'ORDRE DU JOUR

	Sujets	Rôle	Présenté par	Document
1.	Ouverture de la réunion		Direction	
2.	Vérification des présences et du quorum		Direction	
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Adoption	Président	X
4.	Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 28 septembre 2022	Approbation	Président	X
5.	Bilan de notre projet éducatif et du PEVR	Adoption	Direction	X
6.	Suivi au budget	Adoption	Direction	
7.	Demandes aux fonds 8	Adoption	Direction	
8.	Services particuliers et complémentaires	Approbation	Direction	X
9.	Éducation à la sexualité	Approbation	Direction	X
10.	Activité spéciale de financement- Noël 2 ^e année	Adoption	Direction	
11.	Activités sorties 1 ^{re} année-2 ^e année (ajout)	Approbation	Direction	

12.	Répartition de la clientèle 2023-2024	Consultation	Direction	
13.	<u>Information de la direction</u> 13.1 Retour sur la campagne de financement 13.2 Formation nouveaux membres du CÉ obligatoire 13.3 Suivi au projet éducatif 13.4 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles + Acte d'établissement (consultation)	Information Consultation	Direction	
14.	Programmes de sorties-activités au service de garde	Approbation	Technicienne du service de garde	
15.	Chandail logo école- projet	Consultation	Direction	
16.	Mot du représentant au comité de parents		Représentant du comité de parents	
17.	Information du président		Président	
18.	Information des enseignants		Enseignants	
19.	Information du S.D.G.		Technicienne du service de garde	
20.	Information personnel de soutien		Représentante	
21.	Varia			
22.	Levée de l'assemblée		Président	

X= document envoyé par courriel aux membres